L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 AVRIL 1882. 55me Année.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 6 AVRIL 1882.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, aux mêmes prix.

Edition du Dimanche.

Un an.....$2 00

Rendues dans la ville.

Edition hebdomadaire.

Un an.....$2 00
Six mois.....1 00
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Rendues dans la ville.

Une nouvelle charte pour la Nlle-Orléans.

La Bourse en coton, la Chambre de Commerce, la Bourse aux produits, la Bourse aux actions et valeurs industrielles ; la Bourse des artisans, des marchands de bois de charpente et de ceux qui sont intéressés dans ce trafic ; l'association des contribuables, la compagnie exclusive des ostensibles de percevoir à coton—sur, chacun, ces points de charte. En ce moment-ci, un sous-comité désigné par les représentants de la paroisse d'Orléans à la Législature, débitera sur deux propositions dont nous avons publié un aperçu dans notre numéro d'hier. Il est possible qu'avant la fin de ces séances d'autres projets soient portés devant lui.

Les débats qu'ont soulevés les propositions des différents corps que nous venons de nommer, sont passés, dans certains cas, des salles de réunions dans les colonnes des journaux, et l'attente publique ne semble pas encore satisfaite.

C'est que la grande majorité de la population souffre douloureusement, depuis des années. Elle a hâte d'avoir un remède aux maux qui l'assaillent, et, souvent trompée dans ses espérances, elle appréhende, naturellement, de nouvelles déceptions.

On serait impatient de médiant à moins.

Nul ne sait ou ne saurait prévoir, tant les opinions se combattent, tant les ambitions se heurtent à des intérêts légitimes, quelle sera l'issue de toutes les discussions qui ont lieu en présence de la communauté et à huis clos.

Nous aimons à penser que tous ceux qui y participent ont les connaissances et le désintéressement voulus ; qu'ils ont à cœur de réparer, autant que faire se pourra, les désastres, les hontes du passé, et dissiper les causes du présent ; qu'ils sont bien pénétrés de l'importance de leur mission—mais il est des mesures qu'ils seraient tort d'oublier, sans lesquelles leurs travaux, quelque consciencieux qu'ils puissent être, n'auront aucun résultat dont il leur soit permis d'être fiers, et échoueraient infailliblement.

Nous voulons parler du relèvement de la propriété foncière, en lui donnant une égide contre l'exploitation et l'oppression ; d'une limite à la taxe, limite qu'on ne pourra franchir sous aucun prétexte ; de l'autorité pensive dont il convient de revêtir le maire, sans tourner former en magistrat un une sorte de souverain à peu près irresponsable, autorité qui l'obligerait à déjouer les intrigues sauvages il est prudent de songer; de la création d'une police digne d'une ville comme la Nlle-Orléans, et qui, échappant à de funestes contrôles, ne deviendra, dans aucune circonstance, un instrument entre les mains des hommes dans la politique payante est le seul but, le seul métier ; des recommandations à exiger de ceux qui sollicitent ses fonctions municipales; de la surveillance à exercer par des mandataires qui n'auront pas besoin d'acheter un électorat qui n'est tout pas ceux-même besoin d'être surveillés; enfin, de ces garanties qu'on trouve actuellement dans les capitales du vieux monde et dans les grands centres de l'Union américaine, bien que, dans ces dernières, elles ne soient pas invariablement ce qu'elles devraient être.

Il ne faudrait pas être, un jour, forcés d'avouer que nous n'avons ni assez de ressources intellectuelles, ni assez de capacités financières, ni assez d'énergie, pour alléger le fardeau que nous a légué un passé odieux, et que nous ne cessons pas faire pour nous gouverner.

C'est, cependant, la conviction qu'en tirerait d'une chaumière de solution.

A moins qu'il n'y ait trop d'influences irréductibles intéressées au maintien d'un état que nous dénonçant que relâcher. Si telle est notre situation, invoquons le secours de l'Etat, avec l'espoir que l'Etat sera plus capable et plus fort que nous.

Le major Charles W. Howell, membre du corps des ingénieurs des Etats-Unis, est mort, hier matin, dans notre ville, à l'âge de 40 ans. Il paraîtrait que son décès a été causé par une attaque d'apoplexie. Il était généralement aimé et estimé de tous ceux qui avaient pu connaître ses qualités.

Il ne faudrait pas croire, un jour, que nous n'avons ni assez de ressources intellectuelles, ni assez de capacités financières, ni assez d'énergie, pour alléger le fardeau que nous a légué un passé odieux, et que nous ne cessons pas faire pour nous gouverner.

C'est, cependant, la conviction qu'en tirerait d'une chaumière de solution.

A moins qu'il n'y ait trop d'influences irréductibles intéressées au maintien d'un état que nous dénonçant que relâcher. Si telle est notre situation, invoquons le secours de l'Etat, avec l'espoir que l'Etat sera plus capable et plus fort que nous.

Le major Charles W. Howell, membre du corps des ingénieurs des Etats-Unis, est mort, hier matin, dans notre ville, à l'âge de 40 ans. Il paraîtrait que son décès a été causé par une attaque d'apoplexie. Il était généralement aimé et estimé de tous ceux qui avaient pu connaître ses qualités.

L'inondation—Situation générale.

La situation s'améliore. L'eau baisse, dans des proportions rassurantes, dans la partie inondée de la rivière Etoile et de celle du Tensas.

Dans la région du Tèche et de l'Atchafalaya, et dans celle du sud de la Louisiane, on remarque pas de changement dans le sens du mieux.

A Genève-Tête, l'eau monte et la détresse est grande.

Le bayou Lafourche qui, on le sait, prend sa source à Donaldsonville, et va se jeter dans le golfe du Mexique, à Port Fourchon, est en ce moment très-menaçant. Il a atteint la hauteur de 5 pieds 7 pouces, à Thibodaux, de 5 pieds 6 pouces à Labadieville, de 5 pieds 5 pouces à Raceland, de 5 pieds 3 pouces à Lockport, de 5 pieds à Mathews, de 4 pieds 9 pouces à Larose, de 4 pieds 6 pouces à Lafourche Crossing, de 4 pieds 3 pouces à Valentine, de 4 pieds à Morgan City, de 3 pieds 6 pouces à Berwick Bay.

La misère est grande dans cette partie de notre Etat. Les champs de canne, qui promettaient une récolte abondante, sont dévastés, ruinés ; c'est surtout la ville de Morgan qui souffre de l'inondation. Les dernières nouvelles font le tableau le plus attristant du sort des malheureux habitants de cette nouvelle ville. L'eau monte toujours avec une rapidité effrayante. On craint même que les maisons ne puissent résister à la pression de l'eau. Les bateaux à vapeur ne font plus de service régulier entre cette ville et la Nouvelle-Orléans. Les communications ne sont plus possibles que par les chemins de fer.

Voici, d'après les nouvelles d'hier soir, la situation :

Des vieilles fortifications de Morgan City, où l'eau monte de 2 pouces par 24 heures, il est impossible de découvrir un pouce de terre qui ne soit inondé. Les malheureux ont pris refuge dans ces fortifications, élevées en dernier lieu.

De Phebistatien Bienhez, à six milles au dessus de Patterssonville, jusqu'au point de Manique, le fleuve a tout envahi.

Les affaires sont suspendues, les magasins fermés. L'eau s'élève, dans la ville, de deux à sept pouces.

Elle est à une hauteur de 34 pouces 5/8 dessus de l'inondation de 1874; de 22 pouces au dessus de celle de 1876; de 11 pouces au dessus de celle de 1828.

Paroisse St Bernard, 5 avril 1882.

Aux différents de l'Abeille, de la Nlle-Orléans.

Messieurs,

Je vois, dans votre édition de ce jour, un article éditorial dans lequel vous dites que la province qui a eu lieu dans cette paroisse en février sur la propriété de M. Denoux, est à des considérations dans laquelle servant à favoriser de l'eau pour la culture du riz. Permettez-moi de rectifier cette erreur. Le gouverneur se trouve sur la propriété de Madame veuve Davidson (ancienne habitation Poydras), à près de cinq arpents plus bas que la propriété de M. Denoux, et au moment de l'ensemencement d'août dernier, car il n'en existe pas sur cette première propriété. Je dois ajouter, du reste, que les travaux ont été demandé immédiatement et qu'on espère hâter la croyance ce soir, ou, au plus tard, demain.

En vous priant de vouloir bien faire la rectification dans votre prochain numéro, je demeure

Votre obéissant serviteur,
PH. MILLAUDON,
Représentant de la paroisse St Bernard.

Nous avons vu, du gouverneur ses journaux de l'Est et de l'Ouest, que les premiers ont pris parti pour les républicains et ont soutenu qui sont partisans de la protection en matière de tarif, et que les seconds se plaignent de ce que l'Ouest soit sacrifié aux intérêts personnels des gouverneurs républicains de la Nouvelle-Angleterre. Quelques journaux de l'Est jugent leur critique à celle de la presse de l'Ouest. C'est ainsi que le *World*, de New York, dit qu'il serait parfaitement ridicule, suivant l'expression du sénateur Bayard, d'accuser du congrès actuel d'être trop favorable au tarif, ce que les démocrates ont toujours à leur reprocher. Le *Courrier* nous dans la salle de l'Union Progressive qui combattait différemment, pour le cent, pour le reste qui n'y prenait.

L'Orphéon est le plus jeune de nos sociétés chorales, mais elle parviendra, grâce à ses organisateurs et aux nombreux éléments qu'elle possède, à occuper un des premiers rangs parmi celles que nous avons déjà applaudies dans la Nouvelle-Orléans.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—"Le Médecin malgré lui", donnée hier et mardi, a été jouée et chantée devant une belle chambre, et les artistes ont obtenu du public un succès flatteur. "Miss Taylor" a été jouée hier, et le sera de nouveau à la matinée de samedi. On sait ce dont elle est capable. On sait en outre que Mme Bouthet remplira le rôle de Philémon dans "Mlles Taylor"; les autres rôles sont tenus d'une manière très satisfaisante. Les chœurs sont bien dirigés.

Un comité d'une centaine de personnes, l'avenue Carrollton et des notabilités du quartier, a été nommé pour un banquet offert à M. Jules Aucoin, ancien député de la Louisiane à la Chambre des représentants, qui a été nommé à la Chambre des représentants, qui a été nommé à la Chambre des représentants, qui a été nommé